

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 136 (1991)
Heft: 12

Artikel: Après l'exercice opératif 1991... : Une situation politico-militaire tout à fait vraisemblable
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Après l'exercice opératif 1991...

Une situation politico-militaire tout à fait vraisemblable

par le lieutenant-colonel Hervé de Weck

Du 18 au 22 novembre 1991, une partie de l'état-major d'armée, ceux du corps d'armée de campagne 1 et de la zone territoriale 1 se trouvaient aux ordres du commandant de corps Häsler, chef de l'état-major général, pour effectuer un exercice opératif conçu par le divisionnaire Geiger, sous-chef d'état-major «Instruction opérative», et ses collaborateurs. Il s'agissait d'appliquer quelques-uns des principes contenus dans le *Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité*. Une gigantesque migration Nord-Sud incontrôlée, le fanatisme intégriste et le terrorisme, voilà le contexte politico-stratégique dans lequel ces états-majors devaient prendre des mesures qui devaient empêcher le pays de sombrer dans le chaos.

Les Etats-Unis, après la guerre du Golfe, maintiennent leur prédominance au Proche-Orient; en revanche, ils manifestent une grande circonspection dans les zones de tension entre l'Europe et l'Afrique du Nord. L'Union soviétique se trouve plongée dans le chaos; les forces armées et le K.G.B. ont pris influence sur le pouvoir politique. Les nouveaux «hommes forts» veulent réintégrer de force dans l'Union les républiques qui avaient proclamé leur indépendance. La guerre civile sévit surtout dans le nord-est du territoire. Les retraits et les réductions de troupes prévues dans les traités signés par l'ancienne équipe n'ont été que partiellement réalisés. En revanche, l'indépendance des anciens satellites n'est pas menacée.

L'OTAN ayant abandonné la doctrine de la «défense avancée», il n'existe pas encore d'organes de comman-

dement rodés et de formations multinationales prêtes à l'engagement. En fait, un vide militaire se fait sentir en Europe occidentale et centrale.

La montée en puissance de l'intégrisme...

En Afrique du Nord, deux alliances, dans lesquelles on ne compte aucun Etat du Proche-Orient, luttent depuis plusieurs mois pour l'hégémonie dans la région. Celle des Etats fondamentalistes manifeste une attitude de plus en plus radicale, tandis que l'autre mène une politique plus orientée vers le développement économique. Vu la situation, elles se sont toutes deux militairement renforcées.

Dans les arsenaux des fondamentalistes figurent des fusées d'une portée d'environ 900 km, susceptibles d'être équipées de têtes chimiques; des stocks de toxi-

ques de combat existent, qui atteignent plusieurs milliers de tonnes de gaz moutarde, de tabun et de soman. Du fait de la mauvaise précision de ces missiles, leur engagement se conçoit uniquement pour des actions contre des centres urbains européens. On ne peut exclure que certains gouvernements aient fourni des moyens nucléaires à l'alliance fondamentaliste. Son chef «spirituel» brandit ouvertement la menace d'actions terroristes contre les Etats qui ne soutiennent pas ses thèses.

Des récoltes catastrophiques dues à une grave sécheresse ont entraîné une grave pénurie alimentaire. Depuis l'été 1991, sous la pression de la faim et du désespoir, des réfugiés quittent l'Afrique du Nord et affluent partout en Europe. Depuis le mois d'octobre, ce mouvement s'est transformé en une véritable migration non contrôlée de mil-

lions d'individus en provenance de tous les Etats de la région, ce qui provoque déstabilisation et troubles intérieurs dans les Etats touchés par ce «raz-de-marée».

Dans le même temps, un violent tremblement de terre touche la plaine du Pô;

la plus forte secousse se fait sentir de la Savoie à la Slovénie. Des secousses secondaires ont encore lieu pendant près de vingt-quatre heures. Deuxième séisme tout aussi violent quarante-huit heures plus tard dans une zone pratiquement identique.



Dans un contexte de grande migration, les troupes ne peuvent pas se contenter de surveiller une zone frontalière... (photo Paul Mülhauser)

Menace contre l'Europe

La France, but traditionnel de l'immigration maghrébine, se trouve submergée par des flots de réfugiés qui aggravent les conflits interethniques existants. Les immigrés de vieille date se sentent menacés par cet afflux. Comme dans le reste de l'Europe de l'Ouest, des cellules fondamentalistes clandestines recourent au terrorisme pour infléchir la politique du gouvernement; d'autres groupes, favorables à l'autre alliance, exigent la reprise de l'aide alimentaire européenne à l'Afrique du Nord. Les affrontements violents se multiplient dans les rues, car les populations résidentes supportent de plus en plus mal ces revendications, les innombrables manifestations que ces groupes organisent et, surtout, l'afflux de réfugiés.

L'Allemagne se trouve également dans une situation délicate. La réunification a détérioré la situation économique. L'afflux des réfugiés en provenance de l'Europe de l'Est, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient provoque une montée inquiétante de l'extrémisme de droite.

Le gouvernement italien, qui fait face aux conséquences du tremblement de terre, doit, en plus, régler le problème des réfugiés maghrébins. Il se trouve confronté au risque de deux guerres possibles: d'une part, l'escalade de la guerre civile en Yougoslavie qui pourrait toucher l'ensemble des Balkans, d'autre part, l'éclatement d'un conflit armé en

Afrique du Nord. Sur son sol, le terrorisme l'emporte de loin en intensité sur celui des années 70. Cet extrémisme, lié entre autres au problème de l'immigration, a amené une saturation des forces de l'ordre.

Dans tous les Etats d'Europe occidentale, les installations civiles et militaires, les membres des organes de sécurité, les personnalités politiques sont les cibles privilégiées d'enlèvements, d'attentats à la voiture piégée, d'assassinats. Les incendies criminels se multiplient, alors que des émetteurs pirates brouillent les liaisons radio des autorités, de l'armée, de la police et des pompiers.

Une partie des forces armées de ces Etats se trouve toujours au Proche-Orient, des contingents se trouvent dans les zones touchées par le tremblement de terre au titre de l'«aide internationale» en cas de catastrophe, le reste des troupes sous les drapeaux assure l'accueil des réfugiés et le maintien de l'ordre. Une «Force multinationale de maintien de l'ordre» a été constituée dans le cadre de l'OTAN, mais elle n'est pas encore opérationnelle.

En Suisse

La situation en Suisse ne diffère pas de celle qui prévaut dans les Etats voisins. Au plus fort de la crise, on dénombre dans notre pays des centaines de milliers de réfugiés, venus des régions sinistrées en Europe et d'Afrique du Nord, ces derniers affluant surtout à la frontière ouest. Il y en a presque autant qui, sur territoire français, cherchent encore à pénétrer sur territoire helvétique. Les autorités des cantons romands doivent faire face à ce «raz-de-marée» et créer les conditions qui permettent l'accueil, le ravitaillement et la répartition de ces gens sur l'ensemble du territoire national. La plupart des casernes, des abris de protection civile, en Suisse romande, ont été réquisitionnés pour les héberger. Cette concentration d'hommes et de femmes affaiblis et sous-alimentés, dans des conditions d'hygiène approximatives, provoque des épidémies, surtout de rougeole et de choléra.

D'inévitables problèmes dans la distribution de nourriture amènent des réfugiés à piller commerces et grandes surfaces. Parmi les très nombreux Maghrébins se trouvent des intégristes, ainsi que des groupuscules bien

organisés qui, profitant de la situation chaotique, s'emparent d'armes, effectuent des attentats et des actions terroristes afin d'imposer aux autorités une politique favorable à l'égard de l'alliance fondamentaliste. Des groupes xénophobes suisses, dont l'impact s'accroît vu la situation, exigent la fermeture de la frontière et lancent des attaques de commandos contre les camps d'accueil. Depuis des voitures, ils mitraillent des réfugiés isolés.

Les gouvernements des cantons romands ne parviennent plus à contrôler la situation, bien qu'une partie de la protection civile ait été mobilisée. Les grands axes routiers et ferroviaires sont surchargés ou bloqués; les mouvements de troupes s'en trouvent donc ralentis, voire impossibles. Les polices cantonales, vu la faiblesse de leurs effectifs, se trouvent débordées.

Le Conseil fédéral a ordonné des mesures de rationnement des denrées alimentaires et des carburants. Le taux de chômage augmente rapidement. Les syndicats accusent les employeurs d'embaucher des émigrés sous-payés au détriment des travailleurs suisses.

«Si une société a peur, une sédition spontanée devient possible. C'est donc une affaire de gouvernement de désarmer cette peur, pour éviter la guerre civile. (...) Au niveau collectif, une peur est rarement isolée: il y a plutôt des groupes de peurs. (...) Certaines fois, les peurs des dirigeants sont plus fortes que celles des masses.»

Jean Delumeau
Professeur
au Collège de France

Malgré ce contexte difficile, le Conseil fédéral, dans un message aux Chambres, confirme son intention de poursuivre l'aide humanitaire, initiée par le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, dans les zones touchées par le tremblement de terre, en engageant du génie, des troupes de protection aérienne et des formations sanitaires. L'exécutif fédéral décide la mobilisation d'un certain nombre de formations du corps d'armée de campagne 1, afin de mettre des moyens supplémentaires à la disposition des autorités cantonales, de renforcer la lutte contre le terrorisme et l'assistance aux réfugiés. Dans de larges milieux, on critique cette politique qui tend à engager l'armée à l'étranger, alors qu'il faudrait se préoccuper en première urgence de ré-

tablir une situation normale dans le pays. Dans les troupes romandes appelées sous les drapeaux, des hommes refusent tout engagement au profit des réfugiés.

Commentaire

Pour le chef de l'état-major général, l'exercice opératif 1991 devait évidemment appliquer certains principes qui figurent dans le *Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité*. A une époque marquée par la volonté d'intégration européenne, l'aide de l'armée aux autorités civiles, le maintien de l'ordre, l'aide en cas de catastrophe prennent une tout autre dimension. Si un tremblement de terre touchait la Yougoslavie, le nord de l'Italie et la Savoie, faudrait-il y engager nos formations du génie, de la protection aérienne, nos trou-

pes sanitaires, alors que la situation est problématique en Suisse à cause de l'afflux de réfugiés, de la guerre indirecte, retombée de la montée de l'intégrisme ?

Il fallait également faire plancher l'état-major d'armée, les états-majors du corps d'armée de campagne 1 et de la zone territoriale 1 sur des problèmes que ces officiers, tout comme les autorités cantonales, n'ont pas l'habitude d'affronter. On peut juste déplore que les dernières nommées aient été si peu marquées, ce qui empêchait les états-majors territoriaux d'entraîner vraiment leur mission primaire. En créant une situation reposant sur un certain nombre de menaces qu'on ne peut nier, les concepteurs de l'exercice ont manifesté réalisme et courage, surtout que, chez nous, le problème de l'asile est terriblement politisé.

Dans un tel contexte, il n'était pas nécessaire de mobiliser les «fers de lance» des divisions mécanisées, les régiments équipés de *Léopard-2* et les groupes d'obusiers blindés. D'un tel exercice, les media parlent positivement, titrant par exemple: «Promotion de la paix (...) et aide à la population civile, voilà les thèmes de l'exercice d'état-major 1991. L'armée s'entraîne sans engager ses chars et ses canons»¹, «Des chefs de cuisine au front à la place de canonnières.»²



Lorsque des réfugiés, par centaines de milliers, se mettent en route, chassés de chez eux par la peur, la faim ou la misère, et qu'ils affluent dans un pays réputé sûr et hospitalier, une telle migration ne manque pas de poser des problèmes que les autorités politiques, éventuellement le commandement militaire, doivent résoudre. C'était un thème essentiel de l'exercice opératif 1991. Ici, une colonne de réfugiés photographiés en juillet 1991, quelque part en Yougoslavie. (Le Démocrate/Keystone)

¹ Luzerner Neuste Nachrichten, 21.11.91

² Berner Zeitung, 21.11.91

Pourvu que, dans certains milieux, on ne tire pas de cet exercice des conclusions hâtives et aberrantes ! Depuis 1989 en effet, quand nos responsables politiques et militaires parlent de l'indispensable réforme de l'armée, ils mettent surtout en évidence ses missions qui ressortissent à la sauvegarde de la paix, à l'aide en cas de catastrophe; ils donnent l'impression d'éviter le volet qui semble pourtant essentiel. Dans les grands exercices, il n'y a plus d'ennemi... Pourvu que, comme l'écrivait H. Wächter, dans le *Tages Anzeiger*, on ne soit pas «auf dem Weg zu einer Alibiarmee»³ !

La mission première de notre armée reste en effet de se montrer capable de défendre le territoire en cas d'invasion, car ce n'est qu'à cette condition qu'elle restera un instrument crédible de dissuasion. Gouverner, c'est prévoir le pire, afin d'être en mesure, le cas échéant, d'y faire face avec efficacité. Qui peut prétendre que, dans dix, quinze ou vingt ans, la paix sera toujours garantie en Europe, que la montée des nationalismes n'amènera pas une situation analogue à celle qui prévalait lors de l'attentat de Sarajevo en 1914 ?

Si cette hypothèse apparaîtrait vraisemblable, il faut avoir le courage de le dire et d'envisager les conséquences qui en découlent : le budget militaire ne peut pas être encore réduit à la portion congrue, il faut acquérir les armements modernes indispensables, entraîner les troupes et les états-majors à



En cas d'afflux massif de réfugiés, la troupe peut renforcer les gardes-frontières, contrôler la fermeture partielle ou totale de la frontière, prendre en charge ces réfugiés pour les assister et les acheminer dans des lieux où ils pourront séjourner dans des conditions décentes. Ici, des réfugiés croates 100 kilomètres au sud de Zagreb en juillet 1991. (Le Démocrate/Keystone)

mener des opérations dans le contexte d'une guerre moderne sur laquelle plane toujours la menace nucléaire et chimique. Qu'importe, dans un tel contexte, que l'agresseur vienne de l'est, de l'ouest, du nord ou du sud. De toute façon, les armées modernes appliquent des principes tactiques et opératifs très similaires, les ordres de bataille tendent de plus en plus à se rassembler.

Il faut avoir le courage de dire publiquement que toute crise implique des désordres qui amèneraient le Conseil fédéral à faire intervenir des troupes dans des opérations de maintien de l'ordre. C'était, convenons-en, un des thèmes majeurs de l'exercice opératif 1991. Peut-on envisager un tel engagement avant que les for-

mations aient reçu l'instruction indispensable? Combien de temps faudrait-il pour qu'elles remplissent cette condition préalable?

En définitive, ne conviendrait-il pas d'en revenir aux différents volets des exercices d'état-major ou de troupe – quel que soit leur niveau – qui prévalaient naguère: après la mobilisation, une phase de maintien de la neutralité, dans laquelle toutes les nouvelles menaces pourraient être intégrées, et qui précéderait une phase de combat?

H. W.

³ 21.11.91